



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	5 décembre 2016	Séance du : 14 décembre 2016
	<b>Votes : 41</b>	L'An Deux Mille Seize, et le quatorze décembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 34	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault) représenté par M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault) représentée par M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières) représenté par M. Denis MALLET (Cabrières), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan),

Absents : M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

### **Objet : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour le financement des postes du Services Eau et Environnement 2017 à 2019.**

Monsieur REVEL informe les membres du conseil communautaire que depuis 2014, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse apporte son soutien financier pour les postes de responsable de service Eau et Environnement et de l'animatrice « captages prioritaires et réduction des pollutions diffuses » de la Communauté de communes du Clermontais.

Il précise que les prochaines prises de compétence GEMAPI, Eau et Assainissement vont élargir les missions du service Eau et Environnement, dont l'Agence de l'Eau est un partenaire privilégié.

Aussi, compte tenu des missions d'ores et déjà délimitées, il est proposé de solliciter le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, au taux le plus élevé possible et pour les postes suivants:

- Animatrice « captages prioritaires et réduction des pollutions diffuses » au titre des années 2017, 2018 et 2019 ;
- Responsable du service Eau et Environnement au titre des années 2017 et 2018, dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agence de l'eau : « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau ».

En conséquence, il convient d'autoriser le Président à déposer les dossiers de subvention correspondants et à signer tous actes et pièces s'y rapportant.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**SOLLICITE** le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, au taux le plus élevé possible et pour les postes suivants:

- Animatrice « captages prioritaires et réduction des pollutions diffuses » au titre des années 2017, 2018 et 2019 ;
- Responsable du service Eau et Environnement au titre des années 2017 et 2018, dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agence de l'eau : « Gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau ».

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20161215-2016-12-14-19-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2016  
Date de réception préfecture : 15/12/2016